

C'est la rentrée !

pages 4-5

Édito

Plus de 2 800 élèves sont attendus à la rentrée dans les écoles primaires de Dumbéa. Avec eux, ce sont aussi les enseignants, les personnels administratifs, les femmes de service, les aides maternelles, les transports, la caisse des écoles... Sans oublier les parents qui, en ce début d'année scolaire, doivent se réadapter à une nouvelle organisation...

Du côté de la mairie, tout a été fait pour que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions possibles. Pendant les vacances, des travaux de maintenance et de réfection ont été réalisés dans les établissements. En attendant la construction de trois écoles, programmée à partir de cette année, des salles spécialement équipées ont été rajoutées dans certaines écoles, permettant d'offrir les meilleures conditions de réussite pour nos enfants et une moyenne d'élèves par classe pédagogiquement raisonnable sur la commune.

Bonne rentrée à tous !

Le Maire,
Georges Naturel

→ Le conseil municipal a voté...

Lors de sa dernière séance de l'année, le conseil municipal a voté 13 délibérations, dont le budget primitif 2009, de nouvelles mesures environnementales ainsi qu'un renforcement de la lutte contre la dengue. Extraits.



Un budget primitif de 3,3 milliards

Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, en novembre dernier, le budget primitif 2009 a tenu compte des principales préconisations de l'audit relatif à la situation financière de la ville (*lire Dumbéa 4*), réalisé par un cabinet indépendant de spécialistes des communes, révélant notamment « une situation financière difficile qui nécessite des mesures correctrices immédiates ».

Le budget est aussi fortement marqué par un contexte économique défavorable qui se traduit par des capacités financières réduites du fait de la baisse des dotations de l'État et de la Nouvelle-Calédonie. 2009 sera donc une année difficile...

Dans ce contexte de rigueur, le nouvel exécutif a néanmoins pu mettre en œuvre une nouvelle organisation interne afin d'améliorer l'offre de services aux administrés, tout en insufflant un véritable nouvel élan à sa politique d'investissement pour accompagner harmonieusement le fort développement de la commune.

Responsable, réaliste et volontaire

Le budget primitif 2009 se veut donc résolument responsable et réaliste, recherchant toutes les ressources internes d'économies par une optimisation des moyens disponibles, tout en assurant le financement des **dépenses obligatoires** par un meilleur fonctionnement des services municipaux afin de couvrir les besoins que demande une commune comme Dumbéa.

Un budget primitif également volontaire avec la programmation de nouveaux investissements attendus par la population, tels l'agrandissement de la **salle omnisports de Katiramona** (à hauteur de 45 millions en plus des reports 2008), la réfection du **pont de la rumerie** (52 millions), la réalisation d'un **plateau sportif à Jacarandas** (30 millions) ou encore la réfection des **rues Schweitzer** et les études de la réfection de la rue **Numa Joubert** (18 millions).

Il a également été décidé de finaliser l'opération de la « *place centrale de Koutio* » pour laquelle les crédits d'études et de travaux sont prévus. Cette opération, maintes fois annoncée mais jamais réalisée, sera enfin mise en œuvre en parallèle du projet du grand marché de Koutio pour lequel un financement provincial sera par ailleurs sollicité.

D'autres opérations prévues...

Afin de mettre aux **normes de sécurité** les équipements appartenant à la Ville, tels que les **établissements scolaires**, il a été décidé d'amorcer cette année le financement d'un diagnostic « électricité et incendie » afin d'inscrire les crédits correspondants aux travaux. De même, les **travaux d'aménagement** des locaux des services techniques et ceux de la police municipale (prochainement renforcée de 6

nouveaux agents) seront mis en œuvre.

Des crédits nécessaires pour diverses études d'investissements nouveaux sont également prévus, notamment pour la construction des ateliers municipaux, la station d'épuration de Dumbéa Sud. Des **travaux d'assainissement** (ex. : Tonghoué – Giozzi, etc.), **d'adduction d'eau potable et de routes** sont également prévus.

Pour un environnement préservé

À compter de 2009, la Ville va mettre en place un dispositif gratuit de tri sélectif par l'installation de **quatre Points d'Apport Volontaire*** de déchets recyclables et leur traitement associé, sans influence sur la facture d'ordures ménagères de l'administré.

Deux points seraient installés au cours du premier semestre (l'un dans le Nord, l'autre dans le Sud), et deux autres points avant décembre 2009.

L'entreprise Mont-Dore Environnement, qui effectue déjà cette prestation pour le compte d'autres communes de l'agglomération et de l'intérieur, aura à sa charge la fourniture, l'installation et la gestion des bacs avec un dispositif de collecte hebdomadaire des déchets recyclables, avant d'en assurer le traitement dans des filières spécifiques de traitement locales ou régionales.

* Un Point d'Apport Volontaire est constitué de :

- deux bacs de 1 100 litres « plastiques et canettes » ;
- un bac de 1 100 litres « papiers et cartons » ;
- deux bacs de 240 litres « verre ».

Lutte renforcée contre la dengue

Pour faire face à un contexte épidémiologique en aggravation, le conseil municipal a habilité le maire à signer une nouvelle convention de **coordination intercommunale des actions menées pour lutter contre l'Aedes aegypti**, moustique vecteur de la dengue, avec la Ville de Nouméa.

Celle-ci prévoit notamment :

- le renfort réciproque des deux communes en cas d'épidémie ;
- le maintien d'une cellule antiépidémique intercommunale qui regroupe Dumbéa, Nouméa et le Mont-Dore, et dont l'objectif sera de coordonner l'ensemble des actions de lutte ;
- une révision des tarifs des prestations, notamment le remplacement du tarif forfaitaire de gestion de la coordination par une tarification au dossier, et des prestations plus adaptées au contexte de Dumbéa.

Le budget primitif 2009 est arrêté à la somme de

3 301 708 886 F, dont :

- **2 294 178 886 F** en section de fonctionnement,
- **1 007 530 000 F** en section d'investissement.

→ Vous avez 16 ans ? Pensez à vous faire recenser.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement est obligatoire.

Il permet aux jeunes filles et garçons d'être convoqués pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.). La mairie vous délivre alors une attestation. **Ce document est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Le recensement est l'un des premiers actes volontaires marquant l'entrée des jeunes dans la vie adulte (le recensement est la condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales).

Quand et où se faire recenser ?

À la date anniversaire de vos 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, à la mairie de Dumbéa ou à son annexe, au service de l'état civil (**41 40 07**).

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense permet :

- **de sensibiliser** à la citoyenneté et au devoir de mémoire en rappelant aux jeunes qu'ils ont des devoirs envers la société et que notre histoire n'a pas été toujours paisible ;
- **d'informer** sur les enjeux de la Défense et son évolution notamment dans le cadre européen ;
- **de présenter** les métiers civils et militaires de la Défense ;
- **d'orienter** les jeunes en difficulté vers des missions d'insertion.

→ La Prévention : l'affaire de tous...

La police municipale ne peut garantir seule le succès de la prévention. Il importe à chacun de nous d'être vigilant et de lui signaler toute anomalie.

1. **Fermez toutes les issues** de votre domicile, de jour comme de nuit.
2. **Ne laissez pas vos clés** dans les endroits accessibles (paillason, boîte aux lettres, pots de fleurs, etc...).
3. Ne portez jamais vos noms et adresse sur votre **trousseau de clés**.
4. **Surveillez** les allées et venues des personnes étrangères au quartier.
5. En cas de doute ou d'anomalie constatée, **appelez les services de police (tél. 41888), gendarmerie (17).**



→ Dumbéa dans la Course des Blasons 2008



Les 6 et 7 décembre dernier, Moindou a accueilli la Course des Blasons 2008, un Trec Western composé d'une course d'orientation et d'un parcours de maniabilité. Une à deux équipes de trois cavaliers représentaient leur commune respective. Deux équipes représentaient Dumbéa, avec Laurence, Kimbely et Fabian Devillers, pour la première, et avec Sarah Fayard, Xavier Benoist et Alain Barjon, pour la seconde. Le samedi était consacré à un parcours d'orientation d'environ 15 km, avec 16 balises à découvrir tout au long du parcours et des jeux d'adresse et de logique à chaque point de contrôle, histoire de mettre un peu de piquant. Le dimanche, un parcours de maniabilité sur un terrain bien délimité attendait les cavaliers. Sur une dizaine d'équipes inscrites, les équipes dumbéennes ont terminé 6^e et 7^e au classement général. Bravo à elles !

→ Challenge Michelet 2008



Le dernier Challenge Michelet a été organisé à Poya, début novembre. Rappelons que cette animation sportive a lieu chaque année dans une commune différente. Elle rassemble les délégations, composées le plus souvent de jeunes en difficulté d'insertion, d'un grand nombre de communes de Nouvelle-Calédonie. L'objectif principal est axé sur la rencontre et le développement de liens amicaux lors d'une semaine de vie commune en tribu. L'occasion pour les participants de se responsabiliser et de découvrir d'autres milieux. L'occasion

aussi de pratiquer tous les jours un grand nombre de disciplines sportives. À Poya, parmi 28 délégations, le groupe de Dumbéa était composé de 12 jeunes. Foot à 7, volley, tennis ballon, triathlon, athlétisme, baseball et activités à la tribu ont été au menu de cette semaine de camp très réussie. Des veillées et des spectacles clôturaient les journées bien remplies. Un grand bravo aux jeunes, aux accompagnateurs, aux organisateurs et au clan qui les a accueillis...

→ À la piscine de Koutio...

72 000 entrées

La piscine municipale totalise 72363 entrées en 2008, une des deux meilleures années depuis son ouverture, en 1991. Au total, 971310 entrées ont été enregistrées depuis 18 ans...

Nocturnes

Rappelons que, jusqu'au 23 février inclus, la piscine restera ouverte les lundis jusqu'à 20h.

Tous les autres jours de la semaine, l'établissement est ouvert en continu, de 9h30 à 17h, et le week-end, de 9h30 à 17h30.



Le restaurant change de gérance

Le *Tiki Grill* vient d'être repris par Pierre Vivien. Ce dernier avait notamment dirigé le *Fun Beach*, la *Coupole* et le *360°*, au *Ramada Plaza*. Le restaurant de la piscine s'appelle désormais le *Barouf de Koutio*. Il est ouvert tous les midis ainsi que les jeudis, vendredis et samedis soir. Au menu, les clients trouveront une cuisine variée, composée d'une carte de salades originales, de viandes grillées, de poissons frais...

Baptêmes de plongée

Le 25 janvier, le *Club d'Activités Subaquatiques*, qui s'entraîne régulièrement à la piscine, a offert des baptêmes de plongée au public présent. 25 personnes ont ainsi découvert l'activité qui offre l'extraordinaire faculté de respirer sous l'eau. Les organisateurs ont pris le temps avec chacun d'expliquer et de montrer le fonctionnement de l'équipement, puis d'équiper les plongeurs en herbe avant de passer à la pratique pour la plus grande joie des volontaires !

À l'issue de la séance, une attestation de réussite était remise aux candidats.



ACTUALITES

→ Quand Dumbéa rencontre Fréjus

Fin novembre, profitant d'un voyage en Métropole, Georges Naturel et son directeur de cabinet, Serge Agathe-Nerine, accompagnés du conseiller municipal Edgar Chardon, se sont rendus à Fréjus pour relancer le partenariat entre les deux communes et poursuivre le jumelage. L'occasion pour la délégation calédonienne de rencontrer le sénateur maire de Fréjus, Élie Brun, et d'aborder avec lui d'éventuels nouveaux échanges entre les deux villes. Une visite de la cité a été organisée en son honneur au cours du week-end avec les élus métropolitains. La rencontre a été relatée dans la presse locale, que vous pouvez consulter sur [varmatin.com](http://www.varmatin.com) à l'adresse suivante :

<http://www.varmatin.com/ra/frejus/159960/saint-rafael-le-nouveau-maire-de-dumbea-recu-a-l-hotel-de-ville>



→ Vos présidents de conseils de quartiers

Les Koghis

Koghi-Koghi Pépinière-Hermitage
Présidente : Sylvia TUIHANI

Plaine de Koé/La Couvelée

Plaine de Koé-Couvelée-Calvaire
Président : Daniel BLAISE

Katirama Sud

Katirama-Nondoué-Val Suzon-Dzumac
Président : Christian MARTIN

Dumbéa-sur-Mer/Plaine Adam/Nakutakoin

Nakutakoin-Dumbéa sur Mer-Plaine d'Adam
Président : Olivier PECQUEUX

Koutio Ouest

FSH 2-FSH 6
Présidente : Andrée ZEOULA

Koutio Est

Secal-SICNC-FSH 1-Jacarandas 1-Jacarandas 2-GDPL
Présidente : Sita SIULI

Cœur de ville

Koutio-Koueta-Squat Caillou Bleu-Palmiers-Alamandas-Auteuil Sud
Présidents : Silipéléto MULIAKAAKA et Ernest WAHEO

Auteuil

Auteuil-Giozzy-Tonghoué
Présidente : Suzanne CASTEL



AVANT LA RENTRÉE

→ **Un ordinateur portable aux plus méritants !**

Le 8 décembre, après une année scolaire bien remplie, les élèves les plus méritants des classes de CM2 de la commune ont été récompensés par le maire. Et quelle récompense ! Cette fois en effet, la Ville a voulu offrir un cadeau utile, ludique et éducatif. Ainsi, en présence du 1^{er} adjoint et de conseillers municipaux, des directeurs d'école, des enseignants et des parents d'élèves concernés, Georges Naturel a remis à chacun des 14 élèves de CM2 congratulés un très bel ordinateur portable.

Un grand bravo à Marie-Laure Zikon, Laure Blidy, Maurane Atufele, Mathieu Mathelon, Morgane Eriale, Julie Doelbari, Suzie Hlupa, Ophélie Raynaud, Melissa Fenua Fanote, Maléta Fuahea, Landry Filiroleata, Manuela Dumont-Vakalepu, Lorena Bur et Maxime Brosse...

Il semblerait que les filles, dans leur grande majorité, soient plus méritantes que les garçons...



→ **Dumbéa a reçu le Père Noël**

Le 24 décembre dernier, le Père Noël est venu à Dumbéa pour rencontrer et offrir des cadeaux aux enfants de la commune. De l'école Paul-Boisée, il s'est d'abord rendu au terrain de loisirs de Katiramona pour une joyeuse distribution de bonbons. Une heure plus tard, le vieil homme - en superstar - arrivait à la mairie annexe où l'attendait le maire pour une remise des clés de la Ville. La soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.



À partir du jeudi
19 février

C'es
la re

→ **La cantine**

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

- 1000 F d'adhésion annuelle, par famille (pour l'ensemble des services proposés : cantine, transport et garderie).
- **8500 F par mois** et par enfant, de mars à novembre inclus (8000 F à partir du 2^e enfant d'une même famille).

→ **Le ramassage scolaire**

Du lundi au vendredi

- 1000 F d'adhésion annuelle, par famille (pour l'ensemble des services proposés : cantine, transport et garderie).
- **2500 F par mois** et par enfant, de mars à novembre inclus (mais payable au trimestre, soit 7500 F par trimestre).

→ **La garderie du soir**

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15h30 à 17h

- 1000 F d'adhésion annuelle, par famille (pour l'ensemble des services proposés : cantine, transport et garderie).
- **3000 F par mois** et par enfant, de mars à novembre inclus (2500 F à partir du 2^e enfant d'une même famille).



→ **Inscription à la caisse des écoles**

Les inscriptions se font **du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30 (15h15 le vendredi)**, à la villa n° 27, impasse Poste Voyer (à côté de la poste de Koutio).
Tél. 41 02 50 – Fax 41 02 52

Attention !

Pas d'inscriptions le jeudi 19 et le vendredi 20 février !

Seuls les enfants inscrits seront acceptés au ramassage scolaire, à la cantine et à la garderie, à compter du 19 février.

Les parents doivent **obligatoirement** inscrire leur(s) enfant(s), **même boursier(s)**.

Pour l'enfant boursier, l'attestation de bourse **doit être présentée** à l'inscription.

Les parents ne paient **qu'une seule fois l'adhésion** même s'ils prennent plusieurs services (cantine, transport et garderie).

st entrée !



À Dumbéa, un peu plus de 2 800 élèves des écoles de maternelle et du primaire vont reprendre le chemin des salles de classe, à partir du jeudi 19 février. Pour les parents, c'est un nouveau rythme qui s'annonce, en même temps que la course aux inscriptions : cantine, transport, garderie... Pour les aider, voici un petit rappel des formalités importantes à remplir en ce début d'année. Bonne rentrée à tous !

Après 2008... 2009 :

Voici le bilan des actions menées par la caisse des écoles et le service des écoles de la Ville de Dumbéa en 2008. Nombre d'entre elles sont reconduites cette année.

- Dès la mise en place du conseil municipal, la mairie a **régularisé** par la mise en place de contrats de travail la **situation des 133 vacataires** de la caisse des écoles, qui étaient dans une situation professionnelle précaire.
- **Création des mercredis pédagogiques** qui permettent de proposer aux élèves des écoles maternelles et primaires de la commune des activités récréatives, sportives et culturelles. Ainsi, plutôt que de rester chez eux, les enfants sont accueillis dans les établissements scolaires et encadrés par des animateurs municipaux.
- **Pérennisation de l'opération « Un dictionnaire pour les CM2 »**, il est envisagé de faire évoluer cette opération dans les années à venir.
- Modification de la gratification de **l'élève le plus méritant** de chaque classe de CM2 de la commune. La récompense est un outil utile : **un ordinateur portable** pour chacun.
- **Mise en place de prix pour toutes les classes** : une somme de 10 000 F a été attribuée à chacune des classes élémentaires et maternelles de la commune.
- **Pérennisation de l'accompagnement à la scolarité**. Cette opération a été améliorée afin qu'elle devienne plus efficace. Un accompagnateur scolaire est proposé pour 10 élèves. En fin d'année, d'excellents retours ont eu lieu de la part des enseignants. Cette opération va évoluer dans les années à venir.
- **Mise en place de réunions mensuelles intercommunales** (Nouméa, Mont-Dore et Dumbéa) afin d'harmoniser les méthodes de travail de la vie scolaire dans ces trois communes.
- Cantine : **le remplacement du mobilier en mauvais état se poursuit** et les normes exigées par le Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (le SIVAP) ont été prises en compte. Les vieux évier ont été remplacés. Des lave-mains ont été installés ainsi qu'un appareillage moderne de nettoyage de la cantine dans chacune des écoles élémentaires et maternelles de la commune.
- Caisse des écoles : **modification des statuts** pour en faire un véritable établissement public autonome. Ses missions ont été élargies et la caisse a été restructurée.
- Transports scolaires : mise en place d'un **transport supplémentaire** dans le sud. Par ailleurs, **un rapprochement avec TRANSCO** s'est opéré pour un meilleur suivi des actions avec les transporteurs.



Dates 2009 importantes...

- **Rentrée scolaire des élèves** : jeudi 19 février
- **Vacances de mi-trimestre** : du samedi 4 au lundi 13 avril
- **Vacances de fin du 1er trimestre** : du samedi 23 mai au dimanche 7 juin
- **Vacances de mi-trimestre** : du samedi 18 au dimanche 26 juillet
- **Vacances de fin du 2e trimestre** : du samedi 5 au dimanche 20 septembre
- **Vacances de mi-trimestre** : du samedi 31 octobre au dimanche 8 novembre
- **Début des vacances d'été** : samedi 12 décembre



À noter

Cette année, l'ouverture de la **garderie du soir** s'adresse également aux enfants des écoles primaires.

→ Les 14 écoles de Dumbéa

- L'école maternelle LES BENGALIS (tél. 41 26 02)
83 élèves prévus, 3 classes (directeur : **Gilbert COSSA**)
- L'école primaire Alphonse DILLENSEGER (tél. 41 23 30)
265 élèves prévus, 11 classes (directrice : **Sophie DONNEGER**)
- L'école maternelle LES JACARANDAS (tél. 41 99 66)
95 élèves prévus, 5 classes (directeur : **Arnaud COURTOT**)
- L'école primaire Louise DE GRESLAN (tél. 41 99 80)
224 élèves prévus, 12 classes (directrice : **Sheila VALLEE**)
- L'école maternelle LES NIAOULIS (tél. 41 14 99)
181 élèves prévus, 7 classes (directeur : **Olivier HUSSON**)
- L'école primaire Louis BENEBIG (tél. 43 88 45)
310 élèves prévus, 15 classes (directrice : Christine LEPAGE)
- L'école maternelle L'OASIS (tél. 43 64 49)
197 élèves prévus, 8 classes (directrice : Patricia BRIAULT)
- L'école primaire Gustave CLAIN (tél. 41 26 88)
366 élèves prévus, 17 classes (directeur : Jean-Michel LETOCART)
- L'école maternelle LES MYOSOTIS (tél. 41 21 90)
132 élèves prévus, 5 classes (directeur : **non encore connu à l'heure de l'impression**)
- L'école primaire Victorien BARDOU (tél. 41 15 50)
242 élèves prévus, 14 classes (directeur : Philippe MARTIN)
- L'école maternelle John HIGGINSON (tél. 41 83 18)
93 élèves prévus, 4 classes (directeur : Malik ATMANI)
- L'école primaire John HIGGINSON (tél. 41 83 18)
150 élèves prévus, 7 classes (directeur : Malik ATMANI)
- L'école maternelle LES COLIBRIS (tél. 41 82 40)
157 élèves prévus, 7 classes (directrice : Nadège REDON)
- L'école primaire Paul DUBOISE (tél. 41 93 00)
312 élèves prévus, 14 classes (directeur : **André GUERRY**)

En orange, les nouvelles directions.

→ Permis de construire

Certificat de conformité : comment l'obtenir ?

Suite logique du permis de construire, le certificat de conformité atteste de la bonne mise en œuvre des travaux prévus. Ce document vous sera nécessaire en cas de vente ou pour faire suite à la demande des services fiscaux. Il s'obtient pendant et à l'issue du chantier. Par souci de rigueur dans le suivi des constructions sur la commune, la Ville de Dumbéa a scindé cette procédure en trois étapes : l'assainissement, l'entrée charretière et la conformité « villa ».

1^{re} étape : la conformité assainissement

Elle est le préalable à la délivrance de la conformité « entrée charretière » et de la conformité « villa ». Elle se décompose de la manière suivante :

- **Pour les réseaux autonomes (villas...)**
 - 1^{re} visite : contrôle des réseaux posés en amont de la fosse, des tranchées ouvertes, de la fosse et du fond de fouille du filtre visible et accessible.
 - 2^e visite : contrôle des réseaux refermés en amont de la fosse, filtre monté non recouvert.
 - 3^e visite : plan de récolement et essais en eau.
- **Pour l'assainissement collectif**
 - 1^{re} visite : contrôle des réseaux en amont des branchements posés, tranchées ouvertes.
 - 2^e visite : contrôle des réseaux refermés, plan de récolement et essais en eau.

2^e étape : la conformité « entrée charretière »

Si celle-ci est nécessaire au projet, l'entrée charretière devra être réalisée au plus tard lors de la visite de conformité « villa », sans quoi le certificat de conformité ne pourra être délivré.

3^e étape : la conformité « villa »

Cette troisième et dernière étape a pour but de s'assurer de la bonne exécution du projet au regard du permis de construire autorisé. Elle sanctionne l'ensemble des conformités précédentes et le certificat délivré atteste de la bonne mise en œuvre de l'ensemble des travaux (assainissement, entrée charretière et villa).

Pour chacune de ces étapes, il vous sera nécessaire de contacter le service urbanisme de la commune de Dumbéa (tél. 41 40 12) afin d'organiser les visites.

→ Nouveau visage

Frédéric PATIES

Marié, père de 2 enfants, ce fonctionnaire municipal est technicien supérieur du cadre de l'Équipement. Après plus de 5 années passées dans le privé, il a ensuite occupé les fonctions de chef des services techniques à la mairie de Yaté jusqu'en 2000, avant d'être responsable de l'entretien du patrimoine bâti de la province Sud, jusqu'à son affectation à la Ville de Dumbéa à compter du 1^{er} février 2009.



→ En 2008

Dumbéa est une commune qui bouge ! En 2008, le service de l'urbanisme a eu à traiter **216 demandes de permis de construire**, dont 179 ont été accordées et 5 refusées. Les autres sont en cours d'instruction. 75 certificats de conformité ont été délivrés. **19 demandes de division** (12 autorisées, 1 refusée) ont été déposées en mairie, 2 autres pour la ZAC Centre Urbain de Koutio et 7 pour la ZAC Dumbéa-sur-Mer.

5 demandes de permis de lotir ont également été examinées, 2 ont été accordées, les autres sont en cours d'instruction. **343 demandes de renseignements** d'urbanisme ont été enregistrées au cours de l'année.



→ Les constructions neuves...

La médiathèque se termine

Les travaux de finition de la médiathèque municipale se terminent. Le personnel est à pied d'œuvre pour l'aménagement de ce futur haut lieu culturel. L'ouverture au public de l'édifice flambant neuf est prévue le 8 avril (*lire aussi page 7*).

Et aussi...

- Le marché de la conception et de la réalisation de la **piscine olympique** a été attribué au groupement Dumez (architecte M. Coste). Rappelons que cette installation doit être opérationnelle pour les Jeux du Pacifique de 2011.
- Le chantier continue pour l'extension de la **salle des arts martiaux**.
- La **construction de l'école maternelle du Centre Urbain de Koutio** est en cours, située derrière la médiathèque (architecte Mme Gabet-Jezequel).

→ Les petits travaux, entretien, maintenance...

- Des travaux **dans les écoles** sont en cours avant la rentrée. Il s'agit essentiellement de la peinture des locaux, de la reprise de l'étanchéité de la toiture de l'école primaire Higginson et de la remise à neuf des sonneries des écoles.
- Le **nettoyage** du **Creek Tonghoué** est terminé. Une opération indispensable en prévision de la saison cyclonique...
- Le **revêtement** de la RT1 a été repris du giratoire d'Auteuil jusqu'au restaurant Te Hoa.
- Le lotissement provincial Le Calvaire verra ses **caniveaux entretenus** début 2009.
- **Mise en place des premiers modules** pour la rentrée scolaire 2009 : Niaoulis, Benébig. Les écoles Myosotis, Bardou, Bengalis, Oasis et Colibris vont suivre.
- **Mise en place de l'éclairage public** entre le rond-point d'Auteuil et Saint-Quentin.



→ Adressage, la Ville anticipe

Bien que les travaux soient encore en cours, les lotissements Jariots, Collines d'Auteuil et Butte de Koutio waini que le Centre Urbain de Koutio disposent maintenant d'une adresse. L'attestation d'adresse et la plaque sont à récupérer à la mairie annexe.

Ramassage des ordures ménagères, déchets verts et encombrants

→ Ne mélangez pas tout !



Ordures ménagères

les aliments, le nettoyage normal des habitations et des bureaux, les papiers et le verre.*

(Pour les entreprises, cela concerne les déchets produits par toutes activités dans la limite de deux bacs par semaine.)

2 fois par semaine, de 6h à 20h :

- **Lundi et jeudi** : Auteuil, Secal, Palmiers 1 et 2, SICNC, ZAC Koutio, Lycée, Piscine, Giozzi.
- **Mardi et vendredi** : Nondoué, Katiramona, Nakutakoin, Erudits, Fortunes de Mer.
- **Mercredi et samedi** : Koghis, Dumbéa Rivière, Koé, Couvelée, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1 et 2, Pointe à la Dorade.

Déchets verts

déchets d'origine végétale, issus d'élagage, de taille de haies, des cours et jardins, dans la limite de 1m³ par foyer.

Ils doivent être disposés devant l'habitation de l'abonné, **sans déborder** sur les caniveaux ni sur la voirie. **Ils ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères.**

Attention ! Les déchets verts ne sont pas les défrichages, la « mise à blanc » des terrains, les arbres entiers.

1 fois par mois

- **1^{er} samedi du mois** : Koghis, Giozzi, Pinèdes, Gelin, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aida, Berton, Route des deux communes, Pointe à la luzerne, Val d'Auteuil.
- **2^e samedi du mois** : Katiramona-Poncet, Boutan, Nondoué, Chabert, Koé, Carigou, Couvelée, Calvaire, Palmiers.
- **3^e samedi du mois** : Fayard-Auteuil, SICNC, Numa-Joubert, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1 et 2, Pointe à la Dorade.
- **4^e samedi du mois** : Secal Koutio, FSH 2^e à 6^e secteur.

Les encombrants

textiles, gravats, électroménagers, carrosseries, tuyauteries, vélos, mobiliers...

dont la plus grande dimension ne dépasse pas 50 cm.

Les encombrants ne sont pas : les résidus de démolition issus des professionnels, les explosifs ou infectieux, les polluants (batterie, pot de peinture, bidon d'huile, etc.).

2 fois par an

- **en avril et en octobre**, dans les mêmes conditions que les déchets verts. **Ils ne doivent, en aucun cas, être mélangés aux autres déchets.**

En dehors du calendrier, les déchets verts, les encombrants et **tous les autres déchets** doivent être **déposés par les administrés à l'ISD de Gadjj**.

En cas de **non-respect** des dispositions de l'arrêté, et afin notamment de préserver l'**hygiène publique**, des **verbalisations** et **poursuites** pour sanctions pénales pourront être appliquées (dépose d'encombrants en dehors des dates prévues, dépassement du volume des déchets verts, etc.)

* Rappelons que pour disposer du ramassage de ses ordures ménagères, chaque administré doit s'acquitter d'un titre de recette auprès de la trésorerie de la ville, faire la demande de bac d'ordures ménagères (240 litres) auprès de Véolia avec le reçu de paiement et payer trimestriellement les factures auprès de la commune.

En cas de non-ramassage, le numéro vert **05 12 34** permet d'enregistrer gratuitement la plainte et d'y donner suite.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

→ La bibliothèque tourne la page !

Aujourd'hui, la bibliothèque se prépare à une véritable métamorphose puisque ses collections de livres vont bientôt déménager à la nouvelle médiathèque de Dumbéa.

Pour bien passer ce cap de croissance, la bibliothèque fermera ses portes au centre culturel définitivement le 14 février 2009 à 12h.

→ La médiathèque ouvrira le 8 avril

L'équipe des bibliothécaires remercie les usagers de leur compréhension pour les désagréments liés au déménagement de la bibliothèque (voir encadré orange). Elle donne rendez-vous au plus grand nombre dès le 8 avril dans les locaux neufs de la médiathèque, situés à Koutio, à l'arrière du lycée du Grand Nouméa. Outre un meilleur confort avec de grands espaces, chacun pourra y trouver un plus grand choix de lectures et de possibilités de recherches documentaires : des livres bien sûr, mais aussi des CD pour découvrir toutes les musiques, davantage de journaux et magazines pour tous les âges et tous les goûts, des ordinateurs pour les recherches sur Internet ou la consultation de CD-Rom. À noter : les **accueils de classes** reprendront au mois de juillet 2009. Les inscriptions pour une visite à la médiathèque seront ouvertes courant avril.



Après avoir successivement occupé une petite pièce, puis deux, attenantes à la salle du centre culturel, la bibliothèque s'était installée dans deux petites maisons, toujours au centre culturel. Ainsi, ses locaux actuels sont constitués d'une maison pour le secteur jeunesse et d'une autre pour le secteur adulte, reliées par une coursive extérieure où nombre de lecteurs apprécient de s'installer pour lire en plein air.

Dans les coulisses, les livres vont être triés une dernière fois. Ceux en bon état et encore d'actualité iront s'installer sur les rayonnages de la médiathèque aux côtés des nouvelles collections. Mais avant, BD, albums ou livres pratiques vont être nettoyés et rééquipés à neuf : dépoussiérés, ils seront consolidés et recouverts d'un nouveau film protecteur. Leur couverture va recevoir une nouvelle étiquette de classement et – nouveauté pour les habitués de la bibliothèque – le code-barres qui servira à l'enregistrement informatique du prêt à domicile.

Bibliothèque municipale
Tél. : 41 95 55

Jusqu'au 14 février
56 avenue d'Auteuil, au centre culturel de Koutio.

Du mardi au vendredi : de 13h à 16h
Mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 16h
Samedi : de 9h à 12h

Médiathèque municipale

À PARTIR DU 8 AVRIL

Tél. : 41 43 10

Fax : 41 43 12

103 avenue J.-F. de La Pérouse – Koutio
contact@med-dumbea.nc

Centre culturel de Koutio

Tél. : 41 23 07

Fax : 41 20 20

Du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30

Le vendredi, de 7h30 à 14h30.

Maison du Temps Libre

Tél. : 43 24 00

256 avenue d'Auteuil, Koutio.
mtl@mairie-dumbea.nc

À noter

- Le service de prêt sera **suspendu à partir du 3 février** jusqu'à l'ouverture de la médiathèque. Les usagers sont priés de rendre les documents empruntés **le 14 février au plus tard**.
- La carte d'adhérent en cours restera valable à la médiathèque. L'adhérent se verra simplement remettre une nouvelle carte en échange de sa carte actuelle.

VIE SOCIALE

→ Noël au Parc Fayard pour les anciens

Le 13 décembre dernier, les personnes âgées de la commune ont été conviées par le maire à une journée récréative au Parc Fayard. Ce jour-là, le parc s'était transformé pour la circonstance en village de Noël.

Les anciens ont été accueillis et accompagnés tout au long de la journée par l'équipe du CCAS et les conseillers municipaux. Des bus avaient été affrétés pour transporter les personnes sans moyens de locomotion personnels. Après une courte promenade dans le

parc, les anciens se sont concentrés sur le bingo proposé par le club Kiwanis de Dumbéa/Dzumac, avec la remise de plusieurs lots aux gagnants.

À la fin du repas, le CCAS et le club Kiwanis ont offert à chacun un petit cadeau de Noël.

La fête s'est terminée par un après-midi dansant.

Les anciens, le maire, les conseillers municipaux et l'équipe du CCAS se sont tous retrouvés sur la piste pour danser sur les rythmes enjoués d'un orchestre tahitien.



→ Assistantes maternelles, ça vous intéresse ?

La Ville de Dumbéa propose une formation d'assistante maternelle du

14 au 24 avril 2009. Cette formation s'adresse aux personnes propriétaires de leur logement et qui souhaitent garder des enfants à domicile.

Cette formation est **gratuite**.

Nombre de places limité – Clôture des inscriptions le 15 mars 2009 !

Pour obtenir des renseignements et s'inscrire, s'adresser à Louise au CCAS, à la mairie annexe de Koutio.

Tél. : **41 40 28.**

→ Goûter à « La Cordyline »

Dans le cadre de ses activités du mois et en présence de Georges-Bernard Barreau, 3^e adjoint au maire chargé de l'action sociale, le Club inter-âges de Dumbéa est allé rendre visite aux pensionnaires de la maison de retraite « La Cordyline », en novembre dernier. L'occasion pour la présidente, Josette Delhomme, et des sociétaires du club d'offrir un goûter de leur confection – petits-fours et jus de fruits – et de partager quelques moments ensemble.



→ Agenda

→ Dumbéa célèbre la femme le 8 mars au Parc Fayard !

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme 2009, la Ville de Dumbéa organise un grand pique-nique partagé en famille avec la participation des Femmes du Mont-Dore, au Parc Fayard, le dimanche 8 mars de 10 h 30 à 16 h.

À cette occasion, toutes les femmes de la commune et d'ailleurs sont cordialement conviées à participer à cette manifestation qui mettra à l'honneur le rôle prépondérant de la femme dans notre société. Elles apporteront des plats cuisinés qu'elles partageront lors d'un déjeuner champêtre et convivial. Ce sera une fois de plus un moment d'amitié, de partage, de convivialité.

Lors de cette journée, elles pourront être valorisées à travers des expositions de photos ou au moyen de panneaux retraçant des moments marquants de leur vie mais aussi, tout simplement, des clichés pris à la maison montrant leur travail au quotidien auprès de leur famille.

Des ateliers vivants seront menés (tressage, réalisation de couronnes de fleurs, etc.).

Un plateau d'animation musical rythmera cette journée.

Renseignements auprès de Gloria au 83 91 86.

→ Casting au centre culturel de Koutio

Vendredi 13 mars à 19 h

Spectacle *Casting* de la Compagnie du Soleil
Durée : 1 h 15 - à partir de 6 ans -

À l'occasion d'un casting pour un improbable spectacle de café-théâtre, un producteur se voit proposer des numéros tous plus désopilants les uns que les autres. Du magicien à la danseuse hawaïenne, en passant par la troupe de danseurs mondialement célèbre *Les Chippendales*, une dizaine d'artistes font ce qu'ils peuvent pour être engagés.

Parodie de cabaret avec des sketches à l'humour décalé. Du rire, du rire et rien que du rire.



→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Mairie annexe : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14
Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Service de l'état civil : 41 40 07

Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Service de l'urbanisme : 41 40 12 / Fax : 41 40 03

Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Centre culturel : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Bibliothèque : 41 95 55 / Fax : 41 43 12

Médiathèque : 41 43 10 / Fax : 41 43 12

(À partir du 8 avril.

Avant cette date, seul le répondant est en service)

Maison du Temps Libre : 43 24 00 / Fax : 43 24 00

Service sports et jeunesse : 41 22 26 / Fax : 41 22 26

Piscine : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 40 33

→ Natation

Le club « Dumbéa Natation » organise à la piscine de Dumbéa :

→ La deuxième journée avenir/poussin ainsi que le Natathlon 2.

Le samedi 28 février, de 8 h à 18 h.

→ La Coupe Coca-Cola avenir/poussin/benjamin. Le samedi 4 avril, de 7 h 30 à 19 h.

→ En cas de cyclone...

Le retour de la chaleur est aussi synonyme de saison cyclonique. Il appartient à chacun de redoubler de prudence et de suivre les consignes de sécurité. Commencez dès maintenant à élaguer les arbres proches de votre maison. Nettoyez vos gouttières et débouchez, si nécessaire, les tuyaux d'évacuation d'eau.

À l'approche d'un cyclone

- Écoutez les informations radio et télé. Pour prendre connaissance des derniers bulletins météorologiques, composez le 36 67 36.
- Consolidez votre habitation, vérifiez portes et fenêtres.
- Rentrez les objets risquant d'être emportés par le vent : meubles de jardin, poubelles, écriteaux, jouets, outils de jardinage, tôles ondulées mal fixées... Tous ces objets peuvent devenir de dangereux projectiles.
- Approvisionnez-vous en eau potable et en produits alimentaires de première nécessité.
- Prévoyez des lampes électriques, des lampes-tempête ou des bougies, ainsi que des piles de rechange pour votre poste de radio.

Quand le cyclone frappe

- Écoutez les informations radio concernant le phénomène.
- Ne sortez pas, restez à l'abri, loin des fenêtres, dans la pièce la plus sûre. Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous loin des arbres, des lignes électriques et des creeks.
- Débranchez tous les appareils électriques, coupez le courant au compteur. Évitez les appels téléphoniques.
- Méfiez-vous du calme au passage de l'œil : le cyclone n'est pas fini, après ce répit, les vents violents soufflant d'une direction opposée vont reprendre.

Après le passage du cyclone

- Restez à l'écoute de la radio pour tous les avis et communiqués officiels.
- Ne sortez que si vous avez été officiellement prévenu que le cyclone est passé, ne passez pas outre les avertissements.
- Ne vous approchez pas des fils tombés à terre, des bâtiments et des arbres endommagés ni des cours d'eau en crue.

→ Dengue : c'est une épidémie !



Le 9 janvier 2008, l'épidémie de dengue a été déclarée sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie. Sur la commune de Dumbéa, plus de 20 cas ont été recensés ces dernières semaines dont celui d'une personne atteinte de la dengue de type 4.

Le quartier le plus touché a été celui de Koutio aux lotissements FSH, Jacarandas 1 et 2.

Météo-France a annoncé de la pluie et des fortes chaleurs pour les prochains mois, un climat idéal au développement des moustiques et donc propice à la circulation du virus.

Alors vérifiez qu'autour de votre habitation (également à l'intérieur) ne se trouvent pas des objets pouvant recueillir de l'eau de pluie ou d'arrosage (pneu, vaisselle, jouet d'enfant...), videz toute eau stagnante et évitez de faire des boutures en cette période (le cas échéant, renouvelez l'eau 1 fois par semaine) car le moustique de la dengue vit autour, à l'intérieur des habitations et pond ses œufs uniquement dans de l'eau claire (pluie, arrosage).

L'équipe de la cellule de lutte anti-vecteurs est à pied d'œuvre afin de mener à bien les différentes opérations de lutte contre le moustique vecteur de la dengue, l'*Aedes aegypti*.

Malheureusement, cela ne suffit pas et seule la mobilisation de l'ensemble des administrés de la commune pourra contrer ce fléau.

Merci de lui réserver un bon accueil et n'oubliez pas que la dengue est l'affaire de tous !



Une plaquette sur les nouvelles couleurs d'alerte est téléchargeable sur le site du haussariat :

<http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr>

À consulter aussi, le site Météo-France :

www.meteo.nc

→ Jaune orange rouge !

Les anciens numéros d'alerte deviennent des couleurs, ainsi :

- la préalerte est associée à la couleur jaune
- l'alerte 1 : alerte cyclonique orange
- l'alerte 2 : alerte cyclonique rouge

→ HALTE AUX FEUX !



Il est interdit de faire du feu jusqu'au 31 mars sur toute la commune de Dumbéa, et toute l'année dans les lotissements et morcellements de Dumbéa.

- Allumer un feu est un acte grave qui peut occasionner un incendie. Il met en danger des vies humaines et coûte très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont très lourdes.
- Les auteurs présumés seront poursuivis devant les tribunaux et les coupables pourraient avoir à payer les préjudices occasionnés, y compris le coût de l'intervention des secours.
- Il est important de débroussailler autour des habitations et le long des clôtures afin de limiter la propagation des feux.